CAT-NAT SÉCHERESSE ET PATHOLOGIE DU BÂTIMENT

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA157	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1382,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 19/06/2025 au 20/06/2025
- Du 08/10/2025 au 09/10/2025

OBJECTIFS

- Appréhender l'influence de la sécheresse sur les constructions et les sols dans le cadre d'une déclaration « Cat-Nat »
- Adopter le langage utilisé dans le secteur de la construction
- Analyser la composition et la structure des bâtiments
- Analyser les circonstances de l'évènement à l'origine du sinistre

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :
Le formateur aborde les impacts de la sécheresse sur les bâtiments ou dans le cadre d'une déclaration « Cat-Nat ».
Les participants visualisent les éléments techniques du bâtiment à partir de schémas ou de photographies.

Formateur(s) :
Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance construction, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Ouvrages d'Art
1. Qu'est-ce qu'un ouvrage d'Art ?
2. Ouvrages aériens
3. Ouvrages souterrains
4. Ouvrages divers
B. Gros œuvre
C. Second œuvre
D. Finition
E. Spécificités sécheresse (retrait gonflement des argiles)
1. Classification des sols
2. Diagnostic sécheresse
3. Causes des désordres et facteurs d'influence
4. Réparations
F. Techniques nouvelles
1. Solaire thermique
2. Photovoltaïque
3. Géothermie
4. Puits canadiens, provençaux
5. Ventilation double flux
6. Eoliennes
7. Bâtiments intelligents
8. Matériaux nouveaux

Validation des acquis :
- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :
Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation
Souscripteurs

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

Veuillez consulter notre fiche d'information sur l’accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1382,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70